



Le 28 mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE LONGUE DURÉE

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Bockus

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Bockus

M. Gauvin

L'hon. M. Higgs

M. Gauvin

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PETITS RÉACTEURS MODULAIRES

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

RECYCLAGE

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Crossman

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M^{me} Mitton

L'hon. M. Higgs

M^{me} Mitton

L'hon. M. Higgs

COÛT DE LA VIE

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

PARLEMENTAIRES

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

[Traduction]

SOINS DE LONGUE DURÉE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Au cours du dernier mois environ, j'ai voyagé aux quatre coins de la province pour visiter des établissements de soins de longue durée. J'ai rencontré des gens vraiment incroyables qui prennent soin de certaines des personnes les plus âgées et les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick dans des foyers de soins spéciaux, des établissements de soins de longue durée et des foyers de soins un peu partout dans la province. Ils fournissent des services exceptionnels dans des circonstances extrêmement difficiles. J'ai eu l'occasion de constater de mes propres yeux un grand nombre des défis qui se posent à eux, des infrastructures vieillissantes à la pénurie de personnel, en passant par des politiques qui font obstacle à la prestation du type de soins que le personnel veut prodiguer et que méritent les gens du Nouveau-Brunswick.

Il y a quelques semaines, le défenseur des aînés a déposé un rapport intitulé *Ce que nous voulons tous*. Il s'agit d'un rapport exhaustif auquel a contribué un comité consultatif. J'aimerais obtenir la confirmation que le premier ministre a maintenant eu le temps de le lire. J'espère qu'il peut nous dire ceci : À quelles recommandations formulées dans le rapport son gouvernement donnera suite?

L'hon. M^{me} Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. J'ai moi aussi lu le rapport, qui compte 198 pages, je crois. Nous examinerons le rapport plus en détail et donnerons suite aux éléments nécessaires. Nous entreprenons en ce moment une évaluation de tous les foyers de soins de la province afin de déterminer où du travail doit être fait, ce qui doit être fait et la façon dont nous pouvons accomplir le travail.

Nous avons également examiné les salaires, et je souligne, si j'arrive à lire ceci, que nous avons augmenté de 2,50 \$ le salaire horaire du personnel des organismes de soutien à domicile en 2023-2024. Depuis le 1^{er} avril 2023, le salaire horaire est de 20 \$. Nous avons également accordé des fonds aux organismes de soutien à domicile. Les salaires ont fait l'objet d'une augmentation de 2,50 \$ l'heure pour 2023...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente d'apprendre que la ministre a lu le rapport. Pourrait-elle nous dire quand nous pourrions nous attendre à avoir une réponse à chacune des recommandations? Si je le peux, je veux mettre en lumière une des recommandations, soit la 4.8.

[Traduction]

Le rapport comprend la recommandation 4.8, laquelle revêt un caractère urgent :

D'ici à mai 2024, un plan chiffré devrait être présenté à l'Assemblée législative pour augmenter les heures de soins dans les établissements de soins de longue durée à 4 heures par jour d'ici à l'exercice 2025-26.

La députée nous dirait-elle si la recommandation en question a été examinée, étant donné son caractère urgent et la nécessité pressante de pouvoir fournir, au Nouveau-Brunswick, des soins qui respectent nos normes provinciales?

L'hon. Mme Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. Je sais que j'ai eu des discussions avec la ministre du Développement social et du logement à propos de chaque élément du rapport. Je sais que le personnel examine le rapport. Nous assurerons un suivi dès que nous le pourrons. Merci.

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner une autre recommandation. Peut-être pourrais-je obtenir quelques précisions sur ce que peut vouloir dire « dès que nous le pourrons ». Je pense que nous sommes tous au courant de la crise que nous connaissons dans le système de santé, dont une facette touche les hôpitaux du Nouveau-Brunswick puisqu'un grand nombre de leurs chambres et de leurs lits sont occupés par des patients qui seraient bien mieux servis dans un établissement de soins de longue durée, mais qui reçoivent un autre niveau de soins. Je crois que le chiffre s'élève à 30. Les chiffres sont élevés à l'Hôpital régional Chaleur. Je pense qu'il s'agit de 50 %. Il s'agit de 400 lits dans la province.

La recommandation 4.9 du rapport du défenseur demande ceci :

Un plan d'action clair et chiffré, fixant des objectifs précis tous les six mois pour la réduction du nombre de patients dans les autres niveaux de soins, devrait être présenté à l'Assemblée législative d'ici juin 2024.

La ministre pourrait-elle me donner l'assurance que la priorité en question, vu la nature de notre système de santé, recevra une attention urgente?

L'hon. Mme Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous sommes bien au fait de la situation des personnes âgées dans nos hôpitaux qui sont en attente d'un lit de soins de longue durée dans un foyer de soins. Nous travaillons à la question. Il y a des choses dont je ne peux parler en ce moment, mais nous travaillons à remédier à la situation. Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y a une autre question que j'aimerais vous poser. Je pense que, la semaine passée, un groupe était ici pour faire une demande qui, selon moi, était assez claire et simple.

[Traduction]

À l'intention des gens qui ne connaissent pas bien le système des foyers de soins, je tiens à expliquer ce qu'est l'allocation vestimentaire et de menues dépenses. Les pensionnaires des établissements de soins de longue durée ont droit à 135 \$ par mois pour leurs besoins personnels, notamment les médicaments, les soins des pieds, les soins dentaires, les soins de la vue, la télévision, les vêtements et les petits plaisirs. Le montant de l'allocation est de 135 \$ par mois depuis 2005, soit depuis près de 20 ans. Je pense que nous pouvons tous comprendre à quel point le coût de la vie a changé depuis 2005 et que le besoin est criant de faire passer le montant de l'allocation à une somme beaucoup plus appropriée pour permettre aux personnes âgées de vivre dans la dignité dans les établissements de soins de longue durée. La ministre s'engagerait-elle à bien vouloir augmenter le montant de l'allocation?

L'hon. M^{me} Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. On dirait presque que la chef de l'opposition a fait installer des microphones dans mon bureau. Nous parlons justement de la question en ce moment — l'allocation de menues dépenses. Selon les renseignements dont je dispose, l'allocation de menues dépenses n'a pas augmenté depuis 2007. Les pensionnaires des foyers de soins disposent de 108 \$ par mois et ceux des foyers de soins spéciaux, de 135 \$ par mois. Nous sommes conscients de tous les éléments que ces sommes doivent couvrir et que la chef a soulignés. Nous travaillons à la question, mais nous devons organiser nos postes budgétaires. J'ai parlé à la ministre du Développement social, et nous savons pertinemment qu'il faut se pencher sur la question, et ce, bientôt, en raison des coûts croissants avec lesquels sont aux prises nos personnes âgées. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je trouve encourageant d'entendre qu'on se penche sur la question. Je suis sensible à des mots comme « il faut se pencher sur la question, et ce, bientôt », mais je n'ai rien vu à ce sujet dans le budget pour l'année à venir. Se penchera-t-on sur la question au cours de l'exercice financier à venir? Le mot « bientôt » s'entend-il par ailleurs de l'exercice financier 2025-2026?

L'hon. M^{me} Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. Je crois que la réponse complète à la question pourrait être fournie au moment de l'étude des prévisions budgétaires lorsque nous comparâtrons devant le comité. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, mes questions seront pour la ministre responsable des Aînés. Avant-hier, on a entendu dire qu'il y avait eu une bonne nouvelle en provenance du fédéral. Il était question d'un montant dépassant 100 millions de dollars pour le secteur des personnes âgées.

On sait qu'il y a des gens travaillant dans les foyers de soins qui n'ont pas reçu d'augmentation de salaire. Il y a des gens qui quittent leur profession au sein du personnel infirmier pour des raisons autres que la retraite. Ce n'est pas un bon signe. Cela ne doit pas aider pour ce qui est du recrutement quand les nouvelles personnes qui arrivent pour travailler dans ce secteur voient que les gens qui sont âgés de 30 ans, de 40 ans ou de 50 ans quittent leur poste pour des raisons autres que la retraite.

En ce qui concerne l'argent qui a été fourni par le fédéral il y a deux jours, la ministre peut-elle me dire si une partie de cet argent servira au maintien en poste du personnel? Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Bockus (Sainte-Croix, ministre responsable des Aînés, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne peux pas fournir aujourd'hui une ventilation quant à la part des 117 millions de dollars qui sera consacrée aux salaires, ces 117 millions dont nous avons fait l'annonce à Moncton mardi matin et qui sont prévus dans le budget. Je fournirai certainement ces renseignements quand je les aurai.

Je tiens à souligner, Monsieur le président, que, chaque fois que je reçois une question au sujet des personnes âgées de notre province, mon ministère et moi agissons très rapidement. Nous avons récemment eu l'occasion d'avoir une rencontre avec deux ou trois parlementaires d'en face. Nous avons organisé une vidéoconférence. J'avais fait en sorte que des membres du personnel soient présents pour répondre aux questions, car nous ne savions pas très bien sur quoi celles-ci porteraient. L'un des parlementaires ne s'est même pas donné la peine d'y assister. L'autre a dit qu'il voulait parler de financement pour un groupe de personnes âgées. Nous lui avons fourni les renseignements demandés.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Je pense que la barre n'est pas haute ici, ce matin. On est en train de parler de gens qui quittent la profession. Ils s'en vont ailleurs. Il est possible que des foyers de soins soient obligés de fermer cet été, parce qu'ils n'ont pas de personnel. Il est possible que d'autres personnes quittent leur emploi parce qu'elles ne reçoivent pas d'augmentation. Vous venez de recevoir 117 millions de dollars du fédéral, et c'est le genre de réponse que vous donnez. C'est le genre de réponse que vous donnez, alors que ces gens sont à l'écoute actuellement. Vous venez de faire preuve d'un manque de sérieux en ce qui a trait à cette question, en tentant de faire un coup bas au sujet d'une personne qui ne pouvait assister à une réunion. Dites-nous combien d'argent vous allez réserver pour le personnel avant qu'il ne quitte et que des foyers de soins ferment au Nouveau-Brunswick. C'est votre responsabilité. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui, Monsieur le président, acteur un jour, acteur toujours. Nous avons appris mardi dernier que le fédéral verserait des fonds, à savoir 480 millions de dollars pour un programme de 10 ans. Il s'agit de 48 millions par année, et l'accent sera mis sur un certain nombre de domaines. À mesure que nous procéderons à l'étude des prévisions budgétaires et au fil du processus budgétaire, toutes les questions seront éclaircies. Qui plus est, Monsieur le président, nous sommes en négociation à l'heure actuelle. Nous abordons les salaires et les traitements ainsi que la nature des enjeux. Nous découvrons toujours qu'une partie du problème découle de questions beaucoup plus vastes que les salaires. Il s'agit des conditions de travail. Il s'agit des heures de travail. Il s'agit du milieu de travail et des exigences qui y sont imposées aux employés.

Il n'y a pas de solution simple. Je sais que les gens d'en face n'ont qu'un seul tour dans leur sac, Monsieur le président — il faut dépenser plus d'argent et tout s'arrangera. Eh bien, ils l'ont fait à de nombreuses reprises. Posez la question au premier ministre Trudeau. Il dépense beaucoup plus d'argent. La situation s'améliore-t-elle au pays, ou a-t-on dans chaque province de la difficulté à survivre?

Nous examinerons la question avec sérieux, comme nous le faisons toujours, et nous trouverons une solution qui sert au mieux les intérêts des travailleurs, Monsieur le président. Merci.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Tout d'abord, j'aimerais m'excuser au nom du premier ministre, auprès de tous les artistes qui écoutent. Je ne pense pas que la profession de comédien en est une qui est inférieure à celle d'une autre personne. Il y a des présidents

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

sur la planète qui ont fait ce travail et ils ont eu beaucoup plus de courage que ce que je vois de l'autre côté de la Chambre.

[Traduction]

(Exclamation.)

Le président (l'hon. Bill Oliver): À l'ordre.

[Original]

Maintenant, le premier ministre, qui est venu à la rescousse de sa ministre, nous a dit qu'il ne fallait pas dépenser d'argent pour payer la main-d'œuvre. Je peux vous garantir que le nombre de personnes qui ont quitté leur emploi au cours des quatre dernières années, pour des raisons autres que la retraite, s'élève à plus de 400 en ce qui concerne le personnel infirmier. De toutes les personnes à qui j'ai parlé, dont certaines vivent dans la même région que le premier ministre, il n'y en a pas une qui a quitté son emploi pour accepter un autre poste qui est moins bien rémunéré. Donc, cet argument est de la foutaise de la part du premier ministre. Toutefois, pourquoi nous attendrions-nous à mieux que cela? Allez-vous nous dire quel pourcentage du montant de 117 millions vous donnerez à ces gens pour qu'ils ne quittent pas leur emploi, au nom des personnes âgées qui n'auront plus personne pour les aider? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je sais que les faits sont importants, mais, parfois, les faits ne sont pas ce que l'on entend. En fait, nous avons une longueur d'avance pour ce qui est du recrutement de personnel infirmier. Nous recrutons des infirmières en nombre supérieur au nombre de départs. Les personnes qui ont quitté leur poste ne l'ont pas fait à cause du salaire. Un grand nombre d'entre elles avaient atteint l'âge de la retraite. Un grand nombre d'entre elles disaient que leurs conditions de travail n'étaient pas bonnes. Je connais ces...

Cela revient à l'idée fondamentale selon laquelle le simple fait d'investir plus d'argent dans le système l'améliorera. Toutefois, Monsieur le président, nous avons une vision bien plus vaste. Dans le cas des infirmières, nous savons il y a 10 ou 15 ans que le profil démographique du personnel infirmier dans la province poserait un défi. Toutefois, quelles mesures étaient prises avant que nous arrivions et faisons en sorte que les universités forment des infirmières et que les collèges communautaires forment plus d'infirmières? Aucune. En fait, le nombre d'infirmières qui reçoivent maintenant leur diplôme a doublé depuis notre arrivée au pouvoir en 2018. Il s'agit du double. Nous voyons l'horizon. Nous relevons les défis qui se dressent à l'horizon, Monsieur le président. Nous travaillons à améliorer les conditions et...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

PETITS RÉACTEURS MODULAIRES

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. L'hiver dernier, pendant l'étude en comité du projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, j'ai posé au ministre de l'Énergie ce qui me semblait être une question de routine au sujet des petits réacteurs modulaires (PRM). Il n'avait pas la réponse et nous a dit de nous adresser au ministre responsable d'ONB pour l'obtenir. Mon collègue de la circonscription d'Edmundston—Madawaska-Centre a posé la question à ce ministre à maintes reprises à la Chambre, mais n'a pas obtenu de réponse ; il a donc envoyé une question écrite au ministre responsable d'ONB. Nous avons bien obtenu une réponse il y a deux ou trois semaines, mais le ministre nous conseille de poser les questions au ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Nous voici donc encore dans la même situation. J'aimerais poser la question au ministre encore une fois. Une entente d'une valeur de 20 millions de dollars a été conclue avec ARC Clean Energy à l'égard des PRM. Les fonds ont-ils tous été répartis, et a-t-on répondu à toutes les conditions rigoureuses qui ont été soulevées?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci beaucoup. Je remercie le député d'en face et lui suis reconnaissant du préambule de sa question. Il a eu l'occasion d'examiner le processus très approfondi que nous avons suivi sur le plan interministériel pour veiller à ce que les renseignements soient recueillis et rassemblés afin que nous puissions parler du sujet. La question portait sur l'investissement de 20 millions de dollars dans ARC Clean Energy. Cet investissement a été réalisé par tranches. À chaque étape, le gouvernement, l'entreprise de service public et la compagnie ont rendu des comptes. Toutes les cibles ont été atteintes et toutes les lignes directrices financières ont été respectées. Je crois qu'il s'agissait de la presque totalité de la somme. Si je me souviens bien, les 20 millions n'ont pas été versés en totalité en raison de la tranche finale, et je ne crois pas que la somme totale était nécessaire au moment précis en question. Toutes les exigences en matière de financement ont été établies. Toutes les cibles ont été atteintes.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : À titre de précision, selon ce que je comprends, trois tranches totalisant 15 millions de dollars ont été versées, et la dernière tranche de 5 millions est simplement... La compagnie ne répondait-elle pas aux exigences, ou est-ce une question d'échéancier? Je crois qu'une échéance était liée aux fonds. Je veux simplement demander des précisions. S'il y avait des conditions rigoureuses, je suppose, et que celles-ci n'ont pas été respectées, alors, manifestement, le système a fonctionné. Je tente simplement d'obtenir des précisions quant à la raison pour laquelle la dernière tranche de 5 millions n'a pas encore été versée.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je répondrai au député d'en face que le respect des cibles et des lignes directrices n'était pas en cause. Le versement des fonds était divisé en tranches, et il s'agit d'un modèle que nous devrions tous adopter pour le financement de projets dans l'avenir. À chaque versement d'une tranche de financement, le montant de la contribution de la compagnie privée devait augmenter. Nous avons procédé de façon à protéger les finances de la province à chaque étape. L'année civile pendant laquelle devait être versée la tranche finale a pris fin avant le versement complet du financement, mais il n'était aucunement question de préoccupations liées aux progrès réalisés. En fait, la compagnie a depuis poursuivi le travail et atteint de nombreuses cibles. Elle a terminé la phase 2 de l'examen de la conception d'un fournisseur et a travaillé à la réalisation de progrès considérables en vue du développement d'isotopes médicaux, entre autres.

Récemment, nous nous sommes rendus en France pour parler de la technologie en question, ainsi qu'à Ottawa il n'y a pas si longtemps. Nous allons de l'avant à l'égard...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au ministre de sa réponse. Je voulais simplement obtenir des précisions, puisque le tout remonte à un certain temps. Simplement pour brosser le tableau de la situation, notons que le premier ministre s'est rendu à Ottawa et a obtenu des fonds du gouvernement fédéral, destinés encore une fois à ARC, je crois. La semaine dernière, dans le discours du budget, le ministre des Finances a parlé d'une somme de 12,5 millions de dollars pour la préparation du site à Point Lepreau. Les fonds octroyés par Ottawa font-ils partie de ces 12,5 millions, ou s'agit-il d'une somme distincte? Pour que nous puissions en suivre la trace à l'étape de l'étude des prévisions budgétaires, nous dirait-on, en ce qui concerne les 12 millions, de quel budget proviendra la portion provinciale?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de sa question. Une somme de 7 millions de dollars provenait du fonds fédéral de soutien aux avant-projets. Cet investissement a été versé directement à la société. Il ne s'agissait pas de fonds provinciaux. La somme prévue au budget correspond aux fonds prévus pour la préparation du site. Il est important de souligner que cette somme n'est pas liée à une technologie ni destinée à une fin déterminée. On pourrait dire qu'elle est indépendante de la technologie, si l'on veut.

Énergie NB sera responsable d'une première en son genre. Elle doit être en mesure de mener des travaux de préparation du site. Les mesures réglementaires et législatives actuellement en vigueur ne lui permettent pas d'utiliser l'argent des clients. Il s'agit d'une autre mesure de protection pour les clients de la province. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick investit donc dans des travaux de préparation du site. Comme vous avez pu le



Questions orales

constater en examinant notre stratégie sur l'énergie propre, nous effectuons des travaux de préparation et jetons les bases en vue de la production de 600 MW additionnels d'énergie nucléaire, ici, pour l'avenir. Tous les efforts à cet égard sont consacrés à la préparation du site et à la poursuite de notre travail à titre de chef de file mondial en matière d'énergie nucléaire.

RECYCLAGE

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, à partir du 1^{er} avril, les gens du Nouveau-Brunswick pourront obtenir un peu plus d'argent quand ils rapporteront leurs récipients à boisson dans les centres de recyclage de la province. Toutefois, comme d'habitude, le gouvernement a précipité l'adoption des changements et a placé certains petits centres de remboursement dans une situation qui les poussera au bord du gouffre. En fait, les responsables de certains de ces centres ont déjà affirmé que les changements les forceraient à mettre fin à leurs activités. Une première entente a été proposée aux centres de remboursement en février, moins de trois mois avant son entrée en vigueur. Une deuxième entente modifiée a ensuite été proposée en mars, et, aujourd'hui, nous savons que certains centres de remboursement n'ont pas encore signé les ententes. Le ministre de l'Environnement expliquerait-il pourquoi des ententes qui prendront effet le 1^{er} avril entre les centres de remboursement et Encorp Atlantique ne sont pas encore signées et expliquerait-il ce qu'il fait pour s'assurer que le service offert par les centres ne sera pas interrompu un peu partout dans la province la semaine prochaine?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci, Monsieur le président. Les discussions sur le sujet se poursuivent aujourd'hui avec les centres de remboursement. Je ne m'attends à aucune interruption du travail dans les centres la semaine prochaine. Nous n'entendons rien à ce sujet.

Je vous remercie certainement de votre question sur le programme visant les centres de remboursement. Le programme sera bel et bien lancé le 1^{er} avril. Nous sommes enthousiasmés par certains renseignements à son sujet. Il s'agit d'une bonne nouvelle. Nous espérons que les gens se rallieront à l'initiative et y participeront. Les changements devraient faire augmenter le nombre de bouteilles et de canettes rapportées aux centres et diminuer la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. La période de transition durera un certain temps. Beaucoup se sont ralliés à l'initiative, et d'autres le feront. Comme vous l'avez dit, nous discutons également aujourd'hui des heures un peu partout dans la province. Je ne pense pas que le tout soit noir ou blanc. Il y a peut-être des zones grises pour ce qui est des centres de remboursement des régions rurales comparativement à ceux des villes. À titre d'exemple, un plus grand nombre d'articles sont rapportés à Fredericton, à Saint John et à Moncton.

J'ai mentionné que les discussions sur le sujet se poursuivaient aujourd'hui entre Encorp Atlantique et ses membres. Nous avons rencontré un autre ministre concerné la semaine dernière. J'en ai parlé plus tôt.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. En passant, la réunion a déjà pris fin, et nous en connaissons les résultats. Le ministre peut vérifier ses faits.

Une fois de plus, il est clair que le gouvernement n'a pas su écouter les préoccupations des gens mêmes qui travaillent dans les centres de recyclage et les centres de remboursement. Les exploitants et les propriétaires sont inquiets, frustrés et nagent dans l'incertitude quant à l'avenir de leur entreprise. Il y a manifestement eu un manque de communication et de compréhension depuis l'élaboration des changements touchant leurs activités. Monsieur le président, malgré tous les efforts qu'a finalement consacrés le gouvernement à la prise de mesures concrètes pour l'environnement, la situation ressemble de plus en plus à un cruel poisson d'avril fait aux dépens des petits centres de recyclage et de remboursement. Le ministre expliquerait-il aux personnes qui devront peut-être injustement composer avec ces efforts inconsidérés et précipités le rôle qu'il a joué et l'autorité qu'il a exercée à l'égard des frais de manutention, de l'entente de quatre ans qui prendra fin en 2028, des conditions entourant le renouvellement de l'entente et du type et de l'emplacement...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député.

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie encore une fois le député d'en face de la question. Nous y travaillons. À titre de précision, je souligne que, au cours des trois dernières années, le ministère a mené de vastes consultations auprès des parties prenantes, notamment les producteurs, les propriétaires de centres de remboursement et les fournisseurs. Il y en a deux ou trois dans la province. Je n'ai pas reçu beaucoup de courriels, peut-être deux ou trois, de la part de parties prenantes qui s'inquiètent d'une possible fermeture. Il y a peut-être de petites exploitations familiales qui se font dans le garage d'une cour arrière et ne sont pas de grands centres de remboursement. Tous les centres sont importants. Je n'en minimise pas du tout l'importance.

La transformation que nous planifions et dont vous n'avez pas parlé, Monsieur le député, vise à ce que la consigne, qui n'était précédemment remboursée qu'à moitié, soit dorénavant remboursée intégralement. Les gens récupéreront maintenant le montant intégral qu'ils ont payé en guise de consigne pourvu que les articles soient rapportés. De plus, le ministère a publié en 2023 son plan stratégique, lequel vise une réduction de 40 000 t de déchets solides acheminés vers les sites d'enfouissement.

Nous espérons atteindre la cible. Plus la quantité d'articles rapportés est grande, plus d'argent est remis dans les poches des gens et moins il y aura de déchets le long des routes et dans les sites d'enfouissement.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.



FRACTURATION HYDRAULIQUE

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, nous avons finalement découvert aujourd'hui que le véritable plan du premier ministre relativement aux changements climatiques consiste à préconiser la fracturation à tout prix. Son plan ne consiste pas à réduire les émissions du Nouveau-Brunswick, mais à les augmenter considérablement par la création d'une industrie de la fracturation dans notre province. Le premier ministre ne se souvient peut-être pas de 2014, l'année où le gouvernement dont il faisait partie à l'époque a été battu aux élections précisément pour cette raison. Les gens du Nouveau-Brunswick ont clairement indiqué qu'ils ne voulaient pas de fracturation. Ils veulent que des mesures soient prises pour lutter contre les changements climatiques. Les données scientifiques indiquent clairement que nous ne pouvons pas créer de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles. Envisager de le faire, alors que, comme l'a dit le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, nous nous dirigeons vers une catastrophe mondiale, est l'une des choses les plus irresponsables que l'on puisse faire. C'est imprudent. C'est tout à fait inacceptable. Comment le premier ministre peut-il considérer l'expansion du secteur des combustibles fossiles comme une solution acceptable à la crise climatique?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis certainement content que la députée d'en face ait mentionné les données scientifiques, car c'est de science dont il est avant tout question. Nous dirons que nous voulons réduire nos émissions, qui correspondent à 1,5 % des émissions dans le monde, et nous qualifierons cela de réussite. L'Accord de Paris stipule que nous devons contribuer à la réduction des émissions dans le monde, et nous le faisons. Nous pouvons le faire. Nous pouvons cependant faire plus que notre part. Que font les États-Unis? Que font les autres pays? Que font les compagnies énergétiques un peu partout dans le monde? Ces pays et ces compagnies mettent en valeur leurs ressources en gaz naturel, non seulement pour gérer l'abordabilité et les difficultés liées à la crise dont nous ressentons les effets chaque jour dans la province en raison de l'augmentation constante des prix de l'énergie, mais aussi pour fermer des centrales au charbon, car la fermeture d'une centrale au charbon permet de réduire de 50 % les émissions. Nous traverserons une période de transition pendant les 15 ou 20 prochaines années, d'ici à ce que l'hydrogène et l'énergie nucléaire occupent une place importante ou prépondérante. De plus, à l'heure actuelle, des personnes en Europe veulent signer des ententes de 20 ans. Laissons donc les données scientifiques prévaloir. Je suis bien aise de le faire. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Je ne pense pas que le premier ministre actuel soit bien au fait des données scientifiques sur la crise climatique. Bien franchement, le gaz de schiste est une voie qui ne mène nulle part, Monsieur le président. Le premier ministre est resté coincé dans un autre siècle. Il a dit qu'il s'était donné pour mission de sauver le Nouveau-Brunswick, mais maintenant, il semble s'être engagé dans une croisade malavisée pour sauver le monde. Que le premier ministre ne saisit-il pas dans la question de laisser

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les combustibles fossiles dans le sol? Que le premier ministre ne saisit-il pas quand l'Agence internationale de l'énergie indique que nous ne devons construire aucune nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles? Que ne saisit-il pas dans le fait que la fracturation entraîne des émissions de gaz à effet de serre? Malgré ce que le premier ministre prétend, la mise en valeur responsable du gaz de schiste est impossible. Compte tenu des graves avertissements formulés par les scientifiques, du manque de consultation des Premières Nations et du manque d'acceptabilité sociale au Nouveau-Brunswick, comment le premier ministre pro-fracturation du Nouveau-Brunswick peut-il appuyer la création d'une industrie du gaz de schiste sur le territoire wabanaki non cédé et non abandonné?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce dont nous parlons, c'est du fait que les données scientifiques appuient une initiative majeure, ici, qui peut mener à la prise de mesures pour lutter contre les changements climatiques au pays et dans le monde, et voilà l'objectif. Oui, les Premières Nations doivent jouer un rôle déterminant dans cette initiative. Même si nous ne mettons en valeur qu'une petite partie des ressources dont nous disposons, les recettes versées aux Premières Nations pourraient varier entre 800 millions et 1,6 milliard de dollars. Oui, elles doivent participer à l'expansion et à la croissance de l'industrie. Monsieur le président, il s'agira pour nous de la plus grande occasion à saisir de cette génération au Nouveau-Brunswick et elle aura des effets sans précédent. La force du Nouveau-Brunswick n'est même pas reconnue, car nous demeurons dans une bulle et n'examinons pas les possibilités qui s'offrent à l'échelle mondiale.

Je veux revenir à ce qu'a dit la députée du Parti vert. Étudions les données scientifiques, évaluons les options et examinons l'écart — l'écart entre l'utilisation actuelle et l'utilisation accrue d'énergie, et demandons-nous qui comblera cet écart. Nous pouvons combler cet écart, Monsieur le président.

COÛT DE LA VIE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. De nombreux ministres et parlementaires d'en face ont parlé, aujourd'hui, hier et au cours de la dernière semaine, de la crise de l'abordabilité que connaissent les gens du Nouveau-Brunswick. Le ministre de l'Éducation a même relaté la surprise qu'a provoquée chez lui sa facture d'épicerie, comme s'il constatait maintenant la situation pour la première fois. Notre équipe est depuis longtemps consciente des difficultés qu'éprouvent les gens du Nouveau-Brunswick à payer leurs factures et à faire le plein, et nous avons fourni des solutions ciblées, réalisables et abordables que la Chambre et les parlementaires du côté du gouvernement ont le pouvoir de mettre en oeuvre dès maintenant. Toutefois, les ont-ils adoptées?

Non, car les parlementaires du côté du gouvernement se préoccupent plus de M. Trudeau que des gens du Nouveau-Brunswick. Si vous vous souciez vraiment du prix de l'essence



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

au Nouveau-Brunswick, vous le réduiriez de 4 ¢ ou 5 ¢ dès aujourd'hui. Le premier ministre cessera-t-il donc de faire l'hypocrite et retirera-t-il maintenant du prix de l'essence la majoration liée au coût des combustibles?

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je n'aime pas parler d'hypocrisie, mais si l'on veut... Je peux comprendre pourquoi la députée d'en face veut prendre ses distances du gouvernement Trudeau. Je ne voudrais rien avoir à faire avec le gouvernement Trudeau ; je peux donc comprendre qu'il est important de prendre ses distances. Toutefois, la députée du côté de l'opposition, après avoir écouté les gens dans le cadre de sa tournée de la province, a reconnu que la taxe sur le carbone posait problème. Elle lui pose des problèmes et pose des problèmes à M. Trudeau. La taxe pose problème, car elle ne fonctionne pas, et nous pouvons faire bien mieux.

Par conséquent, Monsieur le président, je remercie la chef de l'opposition de se joindre à l'équipe qui prône l'abolition de la taxe et dit non à la hausse, car les gens de la province n'ont pas besoin de supporter plus de coûts.

Commençons par la racine du problème. Faisons en sorte de ne pas avoir un gouvernement fédéral qui dicte des politiques boiteuses qui font augmenter les coûts pour tous les consommateurs de notre province et faisons en sorte que la chef de l'opposition ne fasse pas fi de cette réalité. Attaquons-nous à la racine du problème, occupons-nous des politiques fédérales et allons de l'avant.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Encore une fois, nous avons un premier ministre qui s'intéresse plus à Ottawa qu'aux gens du Nouveau-Brunswick, qui a le pouvoir de réduire aujourd'hui le prix de l'essence et qui choisit de ne pas le faire. Six cents. Il pourrait le faire, mais il ne le fera pas. Il ne se soucie pas du prix de l'essence.

PARLEMENTAIRES

Je veux prendre un instant pour saluer certaines des personnes que nous perdons, car il est pénible de constater le nombre de Progressistes-Conservateurs ayant quitté la Chambre. Je veux donc profiter de l'occasion pour saluer le député d'Albert, le député de New Maryland-Sunbury, Arlene Dunn, qui n'est plus ici, le député de Moncton-Est, le député de Hampton, le député de Gagetown-Petitcodiac, la députée de Saint John Lancaster et, maintenant, le député de Portland-Simonds. Ils nous quittent tous et se dissocient de ce qui semble être un modèle de leadership qui ne leur convient plus.

Je me demande si le premier ministre a pris la peine de regarder dans le miroir et de se dire : Je me demande pourquoi ces personnes quittent mon équipe.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je peux certainement comprendre pourquoi la chef de l'opposition voulait cesser de parler de M. Trudeau. Elle a toutes les raisons d'éviter les véritables difficultés qui se posent dans la province. Certains de nos collègues passent à une autre étape de leur vie. Certains prennent leur retraite, et d'autres entament une nouvelle carrière. Oui, voilà ce qui se passe, et nous avons maintenant l'occasion au sein du parti d'examiner attentivement la venue de nouvelles personnes. Nous réfléchissons tous à la situation en nous disant : Comment pouvons-nous représenter l'ensemble de la province? Comment pouvons-nous faire en sorte d'inclure plus de gens dans le système?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Toutefois, Monsieur le président, nous devons d'abord prendre la mesure des difficultés qui se posent dans la province et nous demander qui s'y attaquera et qui ne le fera pas. Aurons-nous donc plus de politiques de M. Trudeau ici au Nouveau-Brunswick? Est-ce ce qui se passera? C'est vers cela que nous nous dirigeons : Plus de M. Trudeau ici au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je sais donc pourquoi la chef de l'opposition veut passer à un autre sujet, mais il faut parler de l'évolution économique et de la croissance démographique que connaît notre province et qui sont sans précédent dans son histoire. Notre province connaît un renouveau touristique et attire de nouvelles personnes qui s'y installent. C'est du jamais-vu.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Mesdames et messieurs les parlementaires, dans son avant-dernière question, la chef de l'opposition a prononcé un mot non parlementaire. Je vous demanderais de le retirer. Nous ne voulons pas nous mettre à proférer des injures.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je retire le mot en question.

